

Conseil communal

Procès-verbal (PV) de la séance du 27.06.2013 aux Bas-Monts

Présidence : M. Christian Dupertuis

Secrétaire du conseil communal : M. Jean-Marc Mayor

Le Président M. Christian Dupertuis ouvre la séance et salue les membres de la Municipalité, Mlle I. Fogoz, Secrétaire municipale, ainsi que M. S. Ruby, Boursier communal.

Dans les rangs du public, il salue M. D. Gamboni, responsable du Service Technique et relève la présence de M. Jean-François Spring, Président du Conseil Communal de Paudex.

Les députés suivants se sont excusés : Mme Monique Weber-Jobé, Mme Christa Calpini, M. Guy-Philippe Bolay, M. Eric Sonnay, Charles Guérin.
M. L. Gilliéron représente "le Régional".

Point 1 : Appel

Avec 43 membres présents, le quorum est atteint.

Arrivés en cours de séance : Mme C. Juillerat, M. C. Novelli.

Personnes excusé-e-s : Mme L. Boujon, M. C. Demaurex, M. G. De Pierri, M. M.-E. Favre, Mme C. Fischer, M. P. Glauser, Mme N. Greiner-Meylan, F. Guth, M. O. Rodondi, M. A. Rollo, Mme C. Touati-de-Jonge, Mme A. Zoia, M. F. Zurcher.

Absent-e-s : Mme De Watteville, M. C. Guerin

ORDRE DU JOUR

- 1 **Appel**
Acceptation de l'ordre du jour
Acceptation du procès-verbal du 30 mai 2013
- 2 **Communications du Bureau du Conseil**
- 3 **Communications de la Municipalité**
- 4 **Communications de la Commission consultative d'urbanisme (CCU)**
Communications de la Commission consultative des affaires régionales (CCAR)
- 5 **Préavis N° 06-2013**
Fixation des loyers de la Maison Pasche, aide individuelle
Commission Technique : Mme C. Fischer, Présidente, M. C. Rasch, M. F. Velo
Commission des Finances : M. J.-P. Bolay, Président, Mme L. Boujon, Mme C. Juillerat, M. M. Henchoz, M. J.-M. Pasche
- 6 **Rapport de Gestion pour l'exercice 2012**
Commission de Gestion : M. J.-P. Chapalay, Président, Mme M. De Watteville, Mme V. Rodondi, M. C. Marrel, M. F. Zurcher
- 7 **Préavis N° 03-2013**
Comptes 2012
Commission des Finances : M. J.-P. Bolay, Président, L. Boujon, Mme C. Juillerat, M. M. Henchoz, M. J.-M. Pasche
- 8 **Election du Bureau**
- 9 **Election d'un(une) secrétaire suppléant(e)**
- 10 **Divers et propositions individuelles**

Acceptation de l'Ordre du jour : accepté à la majorité moins 1 abstention

Acceptation du Procès-verbal du 30.05.13 :

Mme V. Rodondi demande la correction de l'orthographe de M. Chapalay (p.4). Il en est pris note et le secrétaire s'excuse auprès de l'intéressé.

Vote : le PV est accepté à la majorité moins 5 abstentions.

Point 2 : Communications du Bureau du Conseil

Le président n'a pas d'annonce particulière, mais remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont préparé ce Conseil aux Bas-Monts, ainsi que pour le souper qui suivra. Il demande à l'assemblée de les applaudir chaleureusement, ce qui est fait !

Point 3 : Communications de la Municipalité

En préambule, M. Le Syndic remercie également tout le personnel communal qui a organisé et préparé cette soirée, ainsi qu'à "notre jeune retraité, le Dr ès Broches : M. Pascal Büschi qui officie encore une fois ce soir...

Voir document annexé

Point 4 : Communications de la CCU et de la CCAR

Il n'y a pas de communication

Point 5 : Préavis N° 06-2013

Fixation des loyers de la Maison Pasche, aide individuelle

M. F. Velo lit le rapport de la Commission Technique

M. M. Henchoz lit le rapport de la Commission des Finances

La discussion est ouverte. Comme il n'y a pas de question il est procédé au vote.

Le Préavis N° 06-2013 est accepté à la majorité moins 2 abstentions.

Point 6 : Rapport de Gestion pour l'exercice 2012

Il n'en sera pas fait lecture, mais le Président passe en revue l'ensemble des chapitres.

Mme H. Pinto-Lischer demande quel est le nombre de locations faites au refuge de Malatête.

M. D. Delaplace suggère à Mme H. Pinto-Lischer de relire la p.39 du rapport de Gestion pour y examiner le graphique des locations.

Sans autre question, il est procédé au vote.

Le rapport de la Commission de Gestion pour l'exercice 2012 est accepté à l'unanimité.

Point 7

Préavis N°03-2013 : Comptes 2012

Le Président J.-P. Bolay lit un résumé du rapport de la CF, estimant nécessaire de mettre en évidence certains éléments importants.

(Voir document joint)

Aucune question n'étant posée, l'assemblée passe au vote.

Les conclusions du Préavis N° 3-2013, Comptes 2012, sont acceptées à l'unanimité.

Point 8

Election du Bureau pour une année

Le Président, M C. Dupertuis se représente pour une année et il est applaudi. Toutefois, afin de respecter le Règlement, il est procédé au vote à bulletins secrets.

M. C. Dupertuis est élu à l'unanimité.

1ère Vice-présidence : M. A. Roth se représente

M. A Roth est élu à la majorité moins 1 voix éparses.

2ème Vice-Présidence : M. C. Dupertuis propose Mme V. Rodondi, qui accepte

Mme V. Rodondi est élue à la majorité, moins 3 bulletins blancs et 2 voix éparses.

Scrutateurs : M. C. Dupertuis propose Mme P. Salathé et M. M. Markides

Ces deux personnes sont élues par acclamation.

Scrutateurs suppléants : M. Dupertuis propose Mme M.-A. Souyris et M. R. Uldry

Ces deux personnes sont élues par acclamation.

Point 9

Election d'un(e) Secrétaire-suppléant(e) Le Président pose la question rituelle. Il n'y a toujours pas de candidature.

Le Président C. Dupertuis remercie ensuite tous les membres du Bureau pour le travail effectué.

Point 10

Divers et propositions individuelles

M. L. Ciompi, apprécie la nouvelle ligne N° 49 et demande pour quelle raison le bus ne s'arrête pas à la descente à l'arrêt Malavaux (situé au début du chemin des Grands Champs, près de la Rte du Burenoz), ce qui serait utile pour les personnes qui se rendent à pied au centre du village. A la montée, le bus s'arrête à cet endroit.

Réponse de M. Le Syndic : va se renseigner, tout en précisant que 120 m. plus loin, il y a l'arrêt principal, sous la route cantonale, qui deviendra la station finale. Lors de l'étude, il n'avait pas été prévu de créer 2 stations distantes de 200 m. à plat.

M. G. Muheim précise encore qu'au mois de décembre 2012, plusieurs nouvelles lignes ont été mises en service. C'est la ligne 49 qui "marche" le mieux.

Sans autre question, le Président lève la séance et souhaite un bon appétit à toutes les personnes présentes.

Pour le Bureau du Conseil Communal

Christian Dupertuis

Jean-Marc Mayor

Président

Secrétaire